



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

Date de révision : 29/03/2012 Version n°1

## 1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### Identification de la préparation

Nom : KALIA 5W30  
Code produit : 174

Utilisation de la préparation : Lubrifiant pour moteur

### Identification de la société/entreprise

Fournisseur : ARMORINE S.A.  
ZI Lann Sévelin B.P. 115 56601 LANESTER Cedex  
Tél : 02.97.76.13.87  
Fax : 02.97.76.13.69  
E-mail : contact@armorine.fr

Numéro d'appel d'urgence : 01.45.42.59.59, société ORFILA

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Non classé

### Etiquetage CE 1999/45

Non applicable

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux selon la directive 1999/45/CE

### Composants dangereux

Nom	N° CE	% en poids	Classification selon la directive 67/548/CEE
Bis(nonylphenyl)amine	253-249-4	0.5-1.5	R53
	272-028-3	0.1 à 1	Xi R41 Xi R38 N R51/53
Nom	N° CE	% en poids	Classification selon la directive 67/548/CEE
Bis(nonylphenyl)amine	253-249-4	0.5-1.5	Aquatic Chronic 4, H413
	272-028-3	0.1 à 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411

## 4. PREMIERS SECOURS

### Contact avec les yeux

Rincer abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes.

### Contact avec la peau

Laver les zones de contact à l'eau et au savon.

### Inhalation

Mesures de premiers secours pas nécessaires.

### Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction appropriés

Mousse, Dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>, poudre sèche

### Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau direct

### Risque particulier (réactivité)

Aucun.

### Equipement de protection spécial

Porter un équipement de protection, y compris une protection respiratoire..

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pollution des égouts, des eaux en surface et des nappes phréatiques. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### Méthodes de nettoyage

Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou de tout autre matériau inerte absorbant. Conserver les déchets dans des récipients clos et étanches pour l'élimination.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer .Utiliser dans des zones bien ventilées. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Température de manipulation < 40°C

### Stockage

Température de stockage < 40°C

Conserver à l'abri de l'eau, de l'humidité et de toute source d'ignition.

Conserver les récipients fermés en dehors de l'utilisation, de préférence dans leur emballage d'origine.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

une concentration de 5 mg/m<sup>3</sup> d'huile (brouillard d'huile) (8 heures de travail par jour) n'est pas néfaste

### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

### Protection des yeux

Lunettes de protection.

### Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Caractéristique d'huile, Jaune brun
<b>pH</b>	Non applicable
<b>Point d'écoulement</b>	Non établi
<b>Point éclair</b>	> 200°C
<b>Température d'auto inflammation</b>	non établie
<b>Propriétés explosives</b>	Peu probable
<b>Masse volumique</b>	Environ 0,85kg/litre à 15°C
<b>Solubilité</b>	Insoluble et non miscible dans l'eau
<b>Viscosité cinématique</b>	Environ 50 cSt à 40°C

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage usuelles.

### Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

### Matières à éviter

Agents oxydants forts. Acides. Bases

### Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Non classé

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Toxicité** : aucune donnée disponible

**Persistance-dégradabilité** : insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable

**Mobilité dans le sol** : aucune donnée disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

### Déchets

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée

### Emballages souillés

Conserver les étiquettes sur le récipient vide. Remettre à un éliminateur agréé.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de la réglementation Transport

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Pas de restrictions pour l'annexe XVII

Ne contient pas de substance candidate REACH



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Phrases de risque listées à la section 3 :

**R38** Irritant pour la peau

**R41** Risque de lésions oculaires graves

**R51/53** Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**R53** Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**H315** Provoque une irritation cutanée

**H318** Provoque des lésions oculaires graves

**H411** Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**H413** Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

### Modifications / version antérieure : création

Cette fiche complète les fiches techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux ci.